

## [Le CREG Scan pour économiser jusqu'à 700€ par an en gaz et en électricité](#) <sup>[1]</sup>

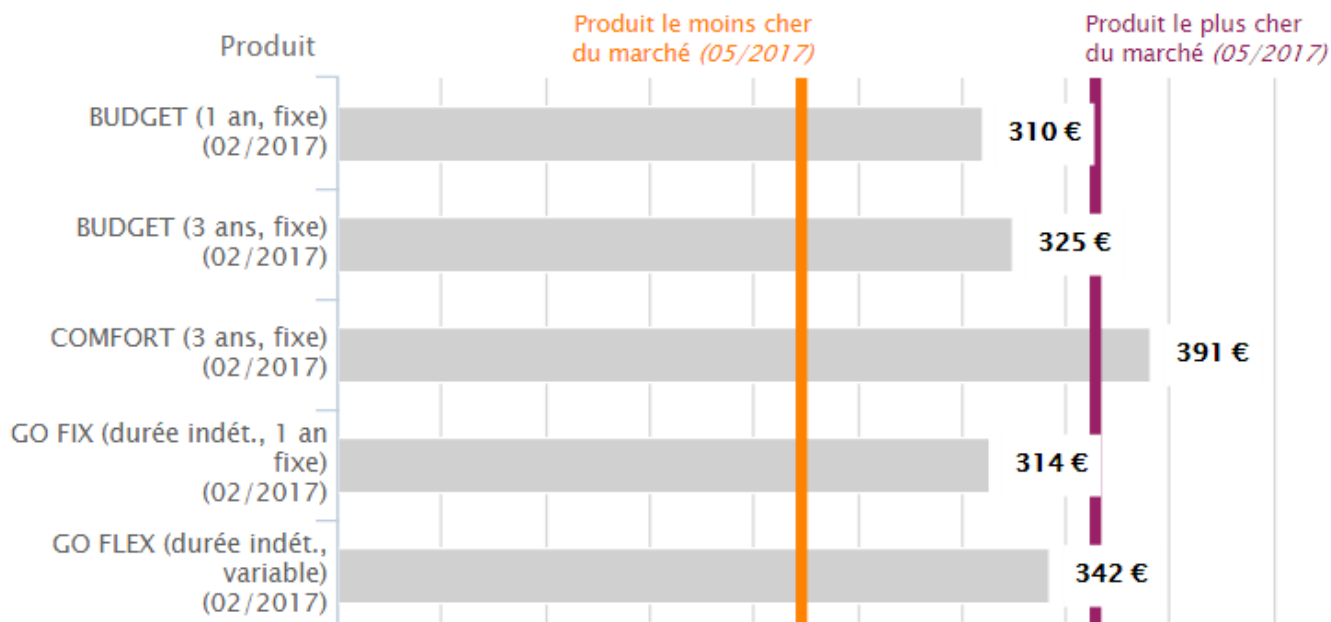
17 février 2017



Se fournir en énergie coûte de plus en plus cher. Mais ce n'est pas une raison pour payer son gaz et son électricité trop cher. Le CREG Scan permet de faire un subtil comparatif.

Payez-vous votre énergie trop cher ? C'est le cas de nombreux ménages. Environ 30% des Belges ont **un contrat dormant** et paient sans doute leur fournisseur trop cher. Bien souvent, ils ont souscrit à un tarif (de gaz et/ou d'électricité) qui n'est plus disponible sur le marché. Ils ne peuvent alors pas utiliser un comparateur de tarifs pour vérifier si leur contrat reste intéressant par rapport aux nouvelles offres disponibles.

C'est ce que le CREG Scan permet de résoudre. En 6 clics, il permet de se situer :



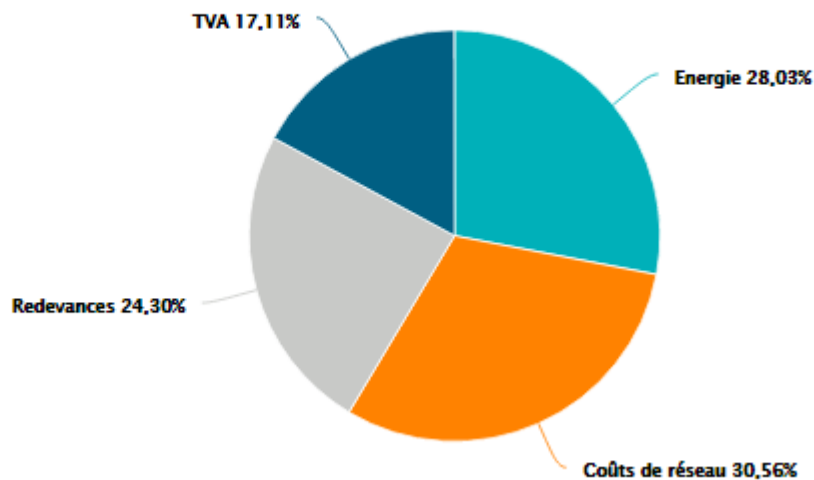
## Pourquoi utiliser le CREG Scan ?

- Parce qu'en quelques minutes, on peut vérifier son potentiel d'économies : jusqu'à 760 €/an (190 € en électricité et 570 € en gaz) simplement en changeant de contrat.
- Parce qu'il est proposé par la Commission de Régulation de l'Électricité et du Gaz (CREG), le gendarme fédéral de l'énergie.
- Parce que c'est une bonne occasion de s'intéresser à sa consommation et à sa facture d'énergie.

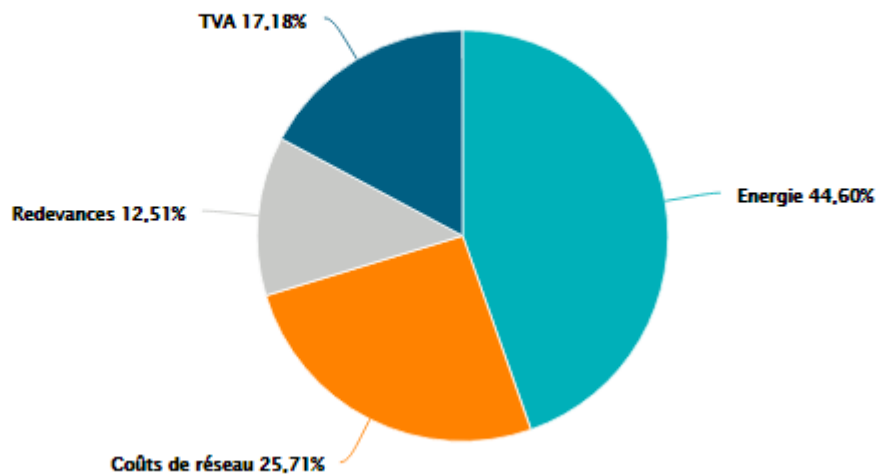
## Les limites du CREG Scan

- Les prix mentionnés correspondent à une consommation moyenne de 3500 kWh d'électricité (compteur monohoraire) et 19000 kWh de gaz (utilisation du gaz pour le chauffage).
- Les prix ne concernent que la [composante énergie](#) [2] (la seule qui dépend du fournisseur), qui ne représente que 28% de la facture d'électricité et 44% de la facture de gaz.

## Electricité en Wallonie



## Gaz naturel en Wallonie



- L'outil ne tient pas compte des promotions : par exemple, si le consommateur est passé pas un achat groupé, il paie moins cher que ce qu'indique l'outil.

Faites le test du [CREG Scan](#) [3] et voyez les [questions fréquemment posées](#) [4] ou contactez-nous si vous avez besoin d'informations pour mieux comprendre les chiffres indiqués.

Sur les comparateurs validés par la CREG, vous pouvez comparer les fournisseurs et choisir l'offre qui vous correspond le mieux :

- [VREG V-test](#) [5] (comparateur officiel Région flamande)
- [CWaPE COMPACWaPE](#) [6] (comparateur officiel Wallonie)
- [Brugel - BruSim](#) [7] (comparateur officiel Région bruxelloise)
- [Mon Energie](#) [8] (comparateur non-officiel, prend en compte les promotions)
- [Comparateur-Energie](#) [9] (comparateur non-officiel, prend en compte les promotions)

Pour l'électricité, il vaut mieux vérifier [qu'elle soit vraiment verte](#) [10] grâce au classement de Greenpeace.

## Mots-clés :

[fournisseur électricité](#) [11]

[électricité](#) [12]

[énergie](#) [13]

[économies d'énergie](#) [14]

Des réponses personnalisées à vos questions : 081 730 730 | [info@ecoconso.be](mailto:info@ecoconso.be) | [www.ecoconso.be](http://www.ecoconso.be)

---

### Liens

[1] <https://www.ecoconso.be/fr/content/le-creg-scan-pour-economiser-jusqua-700eu-par-en-gaz-et-en-electricite>

[2] <http://creg.be/fr/consommateurs/prix-et-tarifs/comment-est-compose-le-prix-de-lenergie>

[3] <http://creg.be/fr/cregscan#/>

[4] <http://www.creg.be/fr/consommateurs/prix-et-tarifs/creg-scan-questions-frequemment-posees>

[5] <https://vtest.vreg.be/>

[6] <http://www.compacwape.be/proc/simulation;jsessionid=63F54E6D6CF999FD3357194DE511D960?execution=e1s1>

[7] <http://www.brusim.be/proc/simulation;jsessionid=4EF4B5CE1907288914B339AA9DC5CDD3?execution=e1s1>

[8] <http://www.monenergie.be/>

[9] [http://www.comparateur-energie.be/?utm\\_source=CREG&utm\\_medium=website](http://www.comparateur-energie.be/?utm_source=CREG&utm_medium=website)

[10] <http://www.ecoconso.be/fr/content/cest-le-moment-de-passer-lenergie-verte>

[11] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/fournisseur-electricite>

[12] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/electricite>

[13] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/energie>

[14] <https://www.ecoconso.be/fr/mots-cles/economies-denergie>